

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU MARDI 14 OCTOBRE 2025

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Représentés : 1

Absents : 1

Date de convocation : 8 octobre 2025

Date d'affichage : 8 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze octobre à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre – RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha – RETORNAZ André – MAGNIN Carine – GRANGE Guy – RAMBAUD Marie-Pierre - FEUTRIER Stéphanie – POIROT Marie – RETORNAZ Lénaïck - GRANGE Michel – GIRAUD Nicolas – ROCHARD Sophie

Était représenté : MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre)

Était absent : CLAPPIER Pascal

Monsieur Michel GRANGE est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 25-10-126

Objet : Budget annexe parc de stationnement - Décision modificative budgétaire N°1

Rapporteur : Natacha Rivas, adjointe au maire.

Je vous présente la décision budgétaire modificative n°1 sur le budget annexe parc de stationnement, qui consiste en des ouvertures de crédits afin de prendre en compte de nouvelles dépenses.

Cette décision modificative se présente comme suit :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6156 : Maintenance	1 875.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 875.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6541 : Créances admises en non-valeur	0.00 €	850.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	850.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	1 025.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0.00 €	1 025.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 875.00 €	1 875.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Cette décision modificative n°1 s'équilibre à :

➤ 0 € en section de fonctionnement,

Ce qui ne modifie pas l'équilibre du budget annexe parc de stationnement 2025 qui demeure comme suit :

➤ 158 875.05 € en section de fonctionnement.

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 8 octobre 2025, a émis un avis favorable sur ce dossier.

Je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission finances, administration générale, développement durable et communication du 8 octobre 2025,

Où l'exposé de Madame Rivas,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

➤ d'approuver la décision modificative budgétaire n°1 sur le budget parc de stationnement, telle que présentée ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 15/10/2025

Publication : 15/10/2025

Valloire, le 15/10/2025

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX.

